Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 140 (2019)
Heft: 9

Artikel: Moment propice pour le second traitement d'été
Autor: Glanzmann, Jürg
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068256

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Moment propice pour le second traitement d'été

Jürg Glanzmann, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), juerg.glanzmann@apiservice.ch

Le premier traitement estival des colonies a déjà eu lieu et le second devrait être effectué prochainement. Il est indispensable pour toutes les jeunes colonies et les colonies de production et devrait donc être répété en septembre en raison d'une possible réinfestation.

Peu importe que le premier traitement estival ait été effectué avec ou sans acide formique – selon la méthode choisie par l'apiculteur – mais un second traitement d'été s'impose dans tous les cas.

Selon le concept varroa du SSA toutes les colonies doivent être traitées en septembre avec de l'acide formique.

Sur la base d'entretiens personnels (p. ex. hotline), mais aussi dans le cadre du test pratique du concept d'exploitation, nous constatons que le second traitement est partiellement déjà effectué en août ou même complètement ignoré pour les jeunes colonies. Chez ces dernières, il est possible de renoncer au premier traitement d'été (les colonies ayant déjà été traitées lors de leur création), mais pas au second (en septembre).

Pourquoi un seul traitement estival ne suffit-il pas ?

Même le meilleur traitement ne peut jamais éliminer tous les acariens. L'effet d'un traitement dépend de la température extérieure, de l'humidité, de la force de la colonie et du comportement des abeilles. Il n'est donc pas possible d'estimer le succès réel d'un seul traitement. Ce n'est pas la chute due au traitement qui est déterminante mais le nombre d'acariens restants dans les différentes colonies au terme dudit traitement. Nous ne pouvons pas vraiment le mesurer mais l'estimer en comptant le nombre d'acariens ayant chuté naturellement ou à l'aide de la méthode du sucre glace.

Photos © apiservice

Quantité évaporée mesurable avec Nassenheider Professional et Liebig

Lors d'un test effectué par le CRA sur mon rucher en 2015, nous avons compté le nombre d'acariens morts suite aux deux traitements estivaux et à celui d'hiver dans 9 colonies en ruches suisses. Lors du premier traitement d'été, les températures étaient caniculaires, ce qui a pu influencer négativement l'efficacité du traitement. Au cours du deuxième traitement estival, en septembre, nous avons dénombré plus de deux fois plus d'acariens morts. Si je n'avais pas effectué ce deuxième traitement, l'infestation de varroas aurait déjà pu devenir un problème à la fin de l'automne. Le test le prouve : ce n'est qu'à l'aide des deux traitements d'été recommandés et effectués au bon moment que l'infestation d'acariens a pu être maintenue à un faible niveau.

En janvier 2016, moins d'un demi-acarien par jour en moyenne était compté sur le fond varroa de toutes les colonies. Cela témoigne de la réussite du traitement, respectivement d'un concept qui fonctionne.

Colonie N°	1er traitement à fin juillet	2e traitement à mi-septembre	Eté Total
Chute due au traitement : nombre d'acariens			
1	161	581	742
2	62	432	494
3	72	267	339
4	506	262	768
5	44	169	213
6	119	331	450
7	41	120	161
8	25	98	123
9	38	212	250
Total acariens	1068	2472	3540

Chute due au traitement parmi mes colonies en 2015

Pourquoi le premier traitement en juillet et le second seulement en septembre ?

Afin de maintenir le nombre d'acariens dans les colonies le plus bas possible, le premier traitement varroa doit débuter immédiatement après la dernière récolte de miel, soit durant la deuxième quinzaine de juillet. Etant donné que les colonies réduisent les surfaces de couvain au cours de l'année, les acariens se concentrent maintenant sur moins de cellules. L'infestation de varroas relativement plus forte par cellule peut engendrer une augmentation d'abeilles affaiblies. Des abeilles à longue durée de vie sont élevées pour l'hiver déjà au mois d'août. Elles doivent être en bonne santé pour ne pas mourir prématurément et conduire à des ruches désertées. Il est important que le deuxième traitement n'ait pas lieu trop tôt car les colonies doivent pouvoir produire en août suffisamment de couvain pour élever des abeilles d'hiver saines.

Presque invisible : acarien à l'arrière d'une plaque ventrale

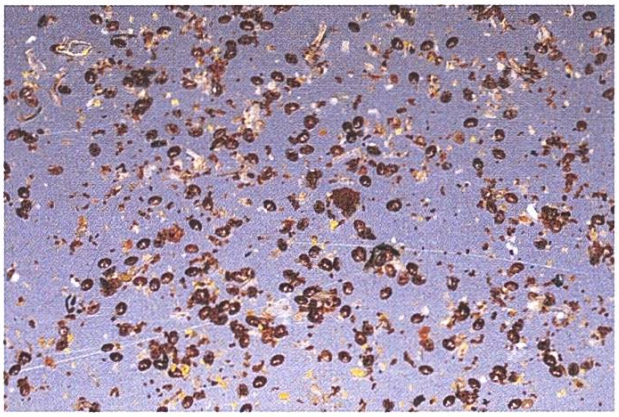

Chute due au traitement

Photos © apiservice

Pourquoi ma colonie est-elle soudainement de nouveau envahie d'acariens ?

Même de jeunes colonies traitées à l'acide oxalique en mai, juin ou même juillet en l'absence de couvain, peuvent déjà être envahies par de très nombreux acariens en septembre. Ces derniers proviennent de colonies propres ou de ruchers voisins. Les colonies fortement infestées de varroas ont davantage d'abeilles dégradées, deviennent plus fragiles et sont finalement pillées par d'autres colonies. L'acarien profite de cette situation et se laisse transporter par ces « abeilles pilleuses » dans des colonies intactes.

Infestation de varroas – une surprise pour l'apiculteur

Nombre d'apicultrices et d'apiculteurs sous-estiment le potentiel de reproduction du varroa. Si le traitement n'est pas effectué au moment propice, la population de varroas peut dépasser le seuil de tolérance et les colonies meurent. Cela peut aussi se produire par introduction d'acariens provenant de colonies pillées. Dans une édition de 1991 de la Revue suisse d'apiculture, un article très complet a été consacré à ce sujet par le CRA. Les chercheurs y précisaient que le danger de réinfestation est le plus aigu en août/septembre. Un traitement à l'acide formique en septembre est donc indispensable.

Aide-mémoire

Vous trouvez en tout temps les étapes concrètes du travail sur www.abeilles.ch/varroa :

1.1. Concept de lutte contre le varroa
1.2.1. Diffuseur Liebig
1.2.2. Diffuseur professionnel Nassenheider
1.2.3. Diffuseur FAM
1.2.4. Diffuseur Apidea
1.2.5. Bandes imprégnées d'acide formique (MAQS)

L'équipe du SSA vous conseille en outre volontiers personnellement au 0800 274 274 ou via courriel à info@apiservice.ch.